



LOGE M'INFORME !

INFOLOGIS

Être mieux informé·e pour défendre ses droits

**Journal du comité logement
InfoLogis de l'Est de l'île de Montréal
Mercier-Est - Mercier-Ouest - Anjou - Montréal-Est
Pointe-aux-Trembles - Rivières-des-Prairies**



13^e journée des locataires à Drummondville le 24 avril 2025

Sommet de l'Est le 7 avril 2025

**AUTOMNE
2025**



Occupation d'un terrain
sur le boulevard Assomption
le 20 mai 2025



Sommet de l'Est le 7 avril 2025

**INFOLOGIS DE L'EST DE L'ÎLE
DE MONTRÉAL
2532 DES ORMEAUX
MONTREAL
H1L 4X5
514-354-7373**



À LIRE DANS CE NUMÉRO...

VICTOIRES À LA PLACES VERSAILLES!	2
ÉLECTIONS MUNICIPALES: QUELS ENJEUX POUR LE LOGEMENT?	3
TÉMOIGNAGE: INSPECTIONS SOUS LA LOUPE DANS MHM	4, 5
AIRBNB: C'EST FINI!	6
LES DERNIERS MOIS EN PHOTOS	7
HOMMAGE À ROLANDE BELZILE	8
POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS	8

Victoires à la Place Versailles!



Depuis l'annonce du projet de la Place Versailles à l'été 2024, Infologis a fait plusieurs représentations pour augmenter le nombre de logements sociaux sur le site. Notre principale préoccupation étant le nombre largement insuffisant de logements sociaux dans le projet. À l'origine, seulement 11% de la superficie était consacrée à cette fin, contrairement au 20% prévu dans le Règlement pour une Métropole Mixte (RMM).



Une première victoire nous ait arrivé en décembre 2024 lorsque l'Office de consultation publique de Montréal a donné raison à notre revendication en recommandant la construction de 20% de logements sociaux sur site.

Puis, au printemps 2025, le promoteur de la Place Versailles a modifié le projet en faveur de cette position. C'est donc officiel: 20% de logements sociaux seront construits dans le projet, soit près de 1000 unités, dont de nombreuses seront pour familles!

Il s'agit d'une grande victoire pour les locataires de l'est de l'île de Montréal qui voient leurs loyers augmenter à grande vitesse et doivent parfois déménager de leurs milieux de vie. Cette victoire est assombrie par plusieurs incertitudes, notamment le manque de financement provenant du gouvernement provincial, ce qui risque de prolonger les délais de construction. Évidemment, Infologis poursuivra ses représentations et pressions pour que la construction de logements sociaux soit accélérée dès maintenant!

ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUELS ENJEUX POUR LE LOGEMENT?

L'automne 2025 sera marqué par des élections municipales! En effet, partout au Québec, de nouveaux éluEs seront choisis par la population, le jour du vote étant le 2 novembre. En matière de logement, plusieurs enjeux touchent Montréal et l'est de l'Île.

En voici un aperçu:

1. Insalubrité et inspections

La Ville de Montréal ayant un règlement contre l'insalubrité des logements (Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements), les arrondissements se chargent des inspections sur leurs territoires. Infologis croit que le nombre d'inspecteurs devrait être augmenté, que les communications avec les locataires devraient être améliorées et qu'ils aient une approche plus coercitive avec les locuteurs fautifs, notamment en donnant plus d'amendes. Un témoignage à cet effet est à la page suivante.

2. Itinérance

Conséquence directe de la crise du logement, l'augmentation de l'itinérance visible divise la population et les éluEs. Dans l'est en particulier, les démantèlements se multiplient, en l'absence d'alternatives pour se loger et sans aide offerte. Infologis souhaite des engagements sensibles et compréhensifs de cette réalité complexe.

3. Airbnb

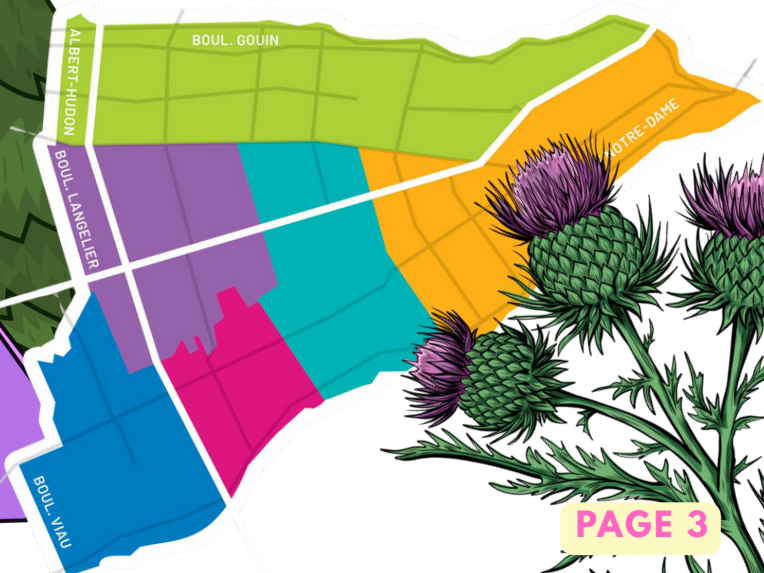
Bien qu'un nouveau règlement limite les locations de type Airbnb à Montréal, plusieurs inquiétudes demeurent quant à l'impact de ce règlement. Nous souhaitons que la future administration municipale durcisse le ton quant à la location à court terme.

4. Logement social

Bien que les éluEs municipaux soient limités sur ce domaine, il est impératif d'avoir une volonté forte pour la création de logements sociaux sur le territoire. De plus, cette volonté doit être accompagnée d'actions pour prioriser les projets sociaux et issus de la communauté par rapport aux projets d'habitation privés.

5. Prix des loyers

Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, nous souhaitons une administration municipale créative, sensible et alliée sur cette réalité qui fait des ravages à Montréal et partout au Québec. En effet, mettre des pressions sur le gouvernement provincial pour améliorer cet enjeu serait un énorme pas vers l'avant.





INSPECTIONS SOUS LA LOUPE À MHM



L'équipe du journal a rencontré Justine (nom fictif) pour en savoir plus sur son expérience quant aux inspections en cas d'insalubrité dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM). Bonne lecture !



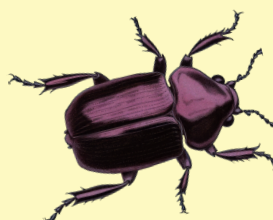
Malgré qu'elle en soit tombée **malade** en novembre 2022, en **décembre 2022**, tannée du **dépotoire** qui persiste dans la cour de l'immeuble et **d'autres problèmes** liés à la toiture et aux portes, Justine prend son *courage* à deux mains et appelle le **311** pour avoir **une inspection en insalubrité**. Hourra! Un inspecteur devrait la rappeler: "*ça peut être très long, comme ça peut être très rapide*" lui confie la téléphoniste...

“TÉMOIGNAGE

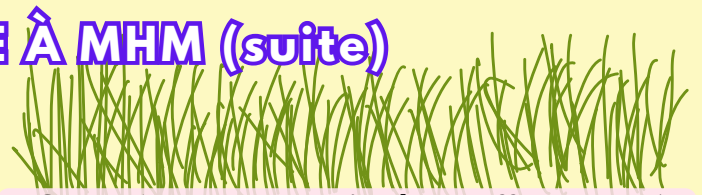
Bon-là, tout ce que tu peux faire [après avoir déposé une plainte pour insalubrité], c'est continuer ta vie, puis souhaiter que quelqu'un appelle.



Ça part mal avec son propriétaire! Ce dernier avait déjà reçu **une mise en demeure** formelle sur ces problèmes, et que Justine avait *mentionnés* dès la signature du bail en avril **2019**. Malgré de nombreux échanges — lors desquels le propriétaire adopte une attitude négligente, puisqu'il lui confie les responsabilités de gérer les problèmes de l'immeuble ; et méprisante, puisqu'il la mène en bateau avec de fausses informations — rien n'a été fait, ce qui pousse Justine à recourir aux services de l'arrondissement, en plus d'utiliser les tribunaux.



INSPECTIONS SOUS LA LOUPE À MHM (suite)



Justine est très en *colère* contre son propriétaire, qui lui met de la pression pour recevoir toujours plus d'argent avec une augmentation douteuse, mais qui, de son côté, refuse d'honorer ses obligations de locateur, soit de livrer un logement propre à l'habitation. Elle se sent *lésée*

POURTANT, ON PEUT LIRE DANS LE RAPPORT QUE LE 15 DÉCEMBRE 2022, UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE EST EXIGÉE.

POURTANT, on peut lire à cet effet que le 15 décembre 2022, UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE EST EXIGÉE, car « l'infiltration d'eau » a causé un « gros trou dans le plafond », que les « travaux non faits » ont été demandés par courrier recommandé. De plus, la Ville reconnaît que le « propriétaire baisse le chauffage lorsqu'il fait froid et quand il fait chaud [il] met le chauffage plus haut ». De surcroît, la « sécurité » de Justine est compromise, puisque la porte de « sortie [et d'entrée non sécuritaire ne peut pas se barrer. »

En janvier 2023, une première inspection est fixée en février. Après avoir fait un “*Examen sommaire*”, *c'est-à-dire une inspection à vue d'œil*, l'**inspectrice** dit qu'elle fera un rapport et prend l'engagement de revenir au printemps pour faire le suivi, mais **elle n'est jamais revenue**, prétextant de **plates excuses**, malgré les nombreux rendez-vous qu'a sollicité Justine. Ce qu'ignore Justine à ce moment-là est que l'inspectrice annoncera sa **démission** prochainement, notamment à cause de **problèmes internes à l'équipe d'inspection...**

En 2024, une nouvelle équipe d'inspection semble **traîner de la patte** sur le dossier de Justine... **Surprise! Surprise! Depuis le 31 janvier 2025, une instance publique est devenue la propriétaire de l'immeuble** et confie la gestion, dont la vente éventuelle de l'immeuble, à une firme de gestion immobilière, qui augmente le loyer, et organise des visites d'acheteurs, qui, jusqu'à maintenant, sont annulées.

Nous voilà en 2025, aucun travaux n'ont été entrepris! Il y a de quoi *perdre la tête*, mais Justine garde le cap vers la justice, pour **SON DROIT AU LOGEMENT!**

AUCUN SUIVI ne sera assuré par le service d'inspection auprès de Justine jusqu'à ce qu'elle relance elle-même *son dossier*, en 2024, et passe par **une demande d'accès à l'information** pour obtenir les renseignements quant à *son dossier*.



AIRBNB, C'EST FINI!



À partir du 11 septembre 2025, les locations à court terme seront interdites sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal.

En effet, du 10 juin au 10 septembre il faut obligatoirement détenir un permis de la Ville de Montréal pour pouvoir faire de la location de courte durée sur le territoire. Ce dernier permet de louer seulement entre le 10 juin et le 10 septembre, soit **pour la saison touristique**.

Cette réglementation s'applique évidemment à la location de courte durée sur des plateformes comme Airbnb, mais aussi sur d'autres comme Marketplace, Kijiji, Craigslist, etc. Bref, la location de courte durée est restreinte peu importe la plateforme utilisée.



La première page du rapport du RCLALQ pour dénoncer les effets néfastes d'Airbnb au Québec en mars 2023.

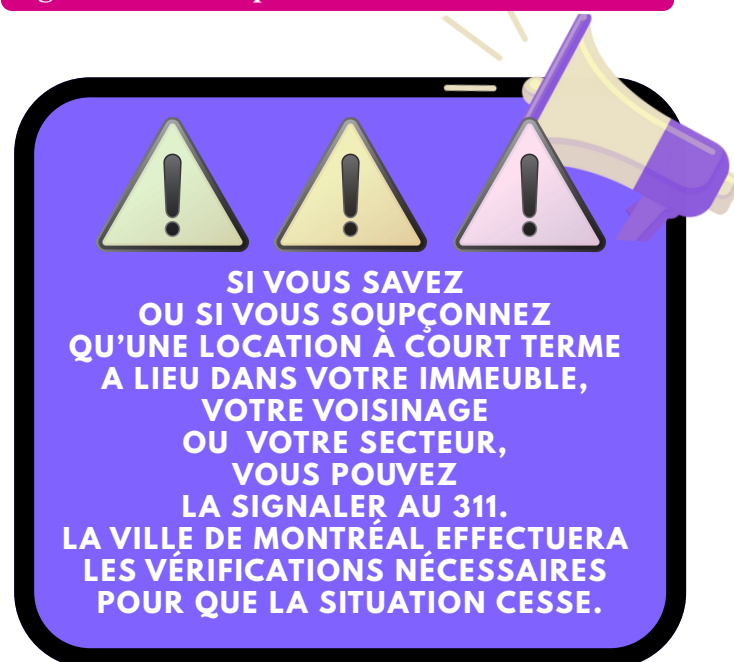


De plus, location faite entre le 11 septembre et le 9 juin est passible d'une amende de 1 000 \$ (2 000 \$ pour une personne morale) pour une première infraction et 2 000 \$ (4 000 \$ pour une personne morale) ET pour toute infraction en **récidive PAR JOUR!**

Nous avons bon espoir que cette mesure va permettre de libérer des centaines, voire des milliers de logements locatifs pour les locataires de Montréal.



Infologis a fait de l'affichage le 10 juin pour informer la population de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation





Infologis et le BAILS ont dénoncé les délais pour développer du logement social sur un terrain du boulevard Assomption le 20 mai 2025
(crédit photo Est Média)



Jean-Christophe déguisé en juge dans le cadre d'un théâtre pour dénoncer l'inaction de la Ministre Duranceau, en marge du Sommet de l'est du 7 avril 2025

Les derniers mois en photos!



Ebelina a reçu un certificat soulignant son implication soutenue de la dernière année à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai.



Au party des Fêtes, une mise en scène met en lumière le parcours acharné du noyau fondateur d'une coopérative d'habitation pour obtenir une réservation du terrain...



Tintamare du FRAPRU pour les élections fédérales le 16 avril 2025



Merci à touTEs d'être venuEs à notre Assemblée générale annuelle!

HOMMAGE À ROLANDE BELZILE

Bonjour *Rolande 2*, c'est Edgar. Je pense beaucoup
à toi ces temps-ci. Merci d'avoir fait partie.

de notre vie militante

On va s'ennuyer de toi quand on fera des pancartes.

Tu avais un rire perçant, si joyeux et plein de vie

Tes funérailles étaient magnifiques,

ton urne aussi d'ailleurs.

J'étais content de voir que tu n'as pas été seule

vers la fin de ta vie, *Nathalie, Lise et Claire*

semblaient venir te visiter aussi souvent que possible.

On ne s'est pas connus longtemps mais tu as

marqué ma mémoire, ainsi que celle d'InfoLogis.

Merci de t'être battue aussi longtemps que ton corps

te le permettait pour le droit au logement

et d'avoir exercé ton droit t'exister en tant que lesbienne.

Tu nous manques,

Edgar & l'équipe du journal.



Lili Bergeron et Rolande Belzile

POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS INFORMEZ-NOUS DE VOS INTÉRÊTS D'IMPLICATION !

PRÉNOM : _____ NOM : _____

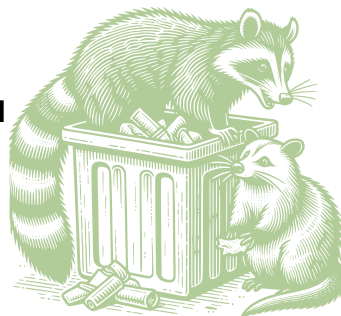
ADRESSE : _____ # D'APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

POUR AIDER INFOLOGIS JE VEUX...

- ☐ ASSISTER À DES ATELIERS D'INFORMATION
- ☐ PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES
- ☐ DISTRIBUER DES TRACTS
- ☐ FABRIQUER DES PANCARTES
- ☐ PRÉPARER DES ENVOIS POSTAUX
- ☐ PARTICIPER AU COMITÉ JOURNAL
- ☐ TÉLÉPHONER AUX MEMBRES OU AUX REQUÉRANTS
- ☐ PARTICIPER À DES MANIFESTATIONS
- ☐ GARDER DES ENFANTS LORS DES ÉVÉNEMENTS



DÉCOUPEZ ICI
ET ENVOYEZ-
NOUS CE
FORMULAIRE
PAR LA POSTE
À :

INFOLOGIS
DE L'EST DE L'ÎLE
2532 DES ORMEAUX
MONTRÉAL, QC
H1L 4X5